ELECTIONS LEGISLATIVES 6e Circonscription de Loire-Atlantique



Electrices, Electeurs,

Le général de Gaulle a rendu l'espoir au Pays en permettant une rupture avec le passé dans le respect de la légalité démocratique et dans le sens de la tradition nationale.

Il importe que l'esprit de parti ne vienne pas saboter les entreprises qu'il poursuit pour rendre à la nation son indépendance compromise par tant de faiblesses, et continuer l'œuvre de redressement national à laquelle il s'est attaché.

Il ne faut pas non plus que soit trahie la volonté de renouveau exprimée le 28 septembre par la très grande majorité des Français.

En posant ma candidature, je me suis enfin décidé à répondre aux nombreuses sollicitations qui se sont exprimées avec insistance ces jours derniers. Cette candidature ne devra donc pas être considérée comme une expression d'ambition personnelle ou comme une manifestation de division.

N'appartenant à aucun Parti politique je ne dispose pas des mêmes moyens que les candidats des formations organisées ; je ne puis compter que sur le concours de ceux qui veulent bien porter témoignage du rôle que j'ai eu jusqu'ici et sur les appuis qui se sont spontanément offerts.

Maire de Vigneux depuis 1945, Conseiller général depuis 1949, j'ai été réélu à l'Assemblée départementale en 1955 avec une très forte majorité, ce qui m'a infiniment touché, majorité provenant des populations urbaines et rurales de l'important canton de St-Etienne-de-Montluc comprenant la ville ouvrière de **Couëron.** Aussi mon action, grâce à ces suffrages renouvelés, a été renforcée, a eu plus de poids pour défendre avec plus d'efficacité les intérêts de notre Département, et particulièrement de cette région de la Basse-Loire.

En votant donc pour moi, mes amis savaient **qu'ils ne voteraient pas pour un homme politique** comme je l'ai prouvé, mais simplement pour un ami véritable et sincère qui n'a eu et qui n'a qu'une ambition c'est d'être l'appui d'une grande famille dont les intérêts sont solidaires.

J'ai toujours été l'ardent défenseur des nombreux et si divers intérêts de notre région, type même de la géographie de notre Département, avec tous les problèmes que posent tant de catégories sociales parmi lesquelles je vis depuis longtemps et dont je connais fort bien les soucis, les angoisses même, les désirs et les espoirs.

Je les ai partagés, je les ai défendus du meilleur de mon cœur, de mon modeste mais fervent et permanent concours.

Vous savez pouvoir compter sur mon travail, mes interventions, ma persévérance. J'ai toujours tout mis en œuvre pour faire obtenir gain de cause à celles et ceux qui s'adressaient à moi **sans distinction d'opinion.**

En ce monde angoissé et malheureux, je suis de ceux qui n'ont pas voulu rester simplement des témoins indifférents, mais au contraire des témoins vivants, d'un idéal agissant. Mon foyer s'est efforcé d'être humblement semeur de réconfort dans son entourage, auprès de tous ceux qui lui demandaient son appui. Je n'ai eu pour cela aucun mérite, car je n'ai eu qu'à suivre l'exemple admirable donné par tant de dirigeants et responsables de tant d'associations sociales qui mènent dans l'ombre une tâche si profondément humaine.

OUVRIERS des **grands chantiers et des industries** de notre région, ma caution auprès de vous, je la trouve chez mes amis ouvriers de Couëron, témoins de tout l'appui très ferme que je leur ai apporté :

— **1951** : Lock-outés de Pontgibaud.

— **1955** : Licenciements aux Forges de Basse-Indre et licenciements à la compagnie française des métaux (ex-Pontgibaud) ;

DEMARCHES : auprès des représentants des directions - Avec les délégués syndicaux — Avec les parlementaires et les maires auprès du Préfet et du Patronat — Par de vigoureuses interventions et des vœux présentés et adoptés au Conseil général pour aider à redonner le plein emploi. Dans les réunions de Couëron et de Basse-Indre avec les maires et les parlementaires qui avaient bien voulu se joindre à nous;

A Paris avec les délégations auprès du ministre des Travaux publics pour exposer la situation dramatique causée aux artisans de notre économie régionale si péniblement touchée ;

Remise au Ministre des vœux présentés par moi-même au Conseil général pour arrêter les licenciements et reconsidérer la situation ;

Intervention auprès du Trésorier-payeur général concernant une remise gracieuse de la majoration de 10 % prévue par la loi, pour les ouvriers des Forges de Basse-Indre qui n'avaient pas payé leurs impôts à la date du 15 septembre.

A présent, nous voici, à nouveau, devant les problèmes douloureux qui ravagent notre région et dont les conséquences désastreuses retombent sur la classe ouvrière. Ce problème est toujours l'insécurité de l'emploi et par suite menace de chômage. Le progrès ne saurait devenir ennemi du bien public. Toute activité qui disparaît devrait voir naitre à sa place une autre activité, permettant de conserver sur place la stabilité et le plein emploi, si l'on entend respecter le droit au travail, relancer notre économie régionale et ainsi promouvoir une véritable politique sociale et humaine, particulièrement en cette région à laquelle vous êtes si profondément attachés ; car s'il y a un plan technique il y a d'abord un plan humain. L'intéressement des travailleurs à une amélioration de la productivité doit être étudié à la condition formelle qu'il élève leurs conditions matérielles et morales au lieu de l'aggraver. De plus larges crédits auraient dû être mis à la disposition du Fonds d'investissement pour relancer notre économie et promouvoir une véritable politique sociale.

Il faut que devant tous ces problèmes très délicats il existe une liaison étroite entre les organisations ouvrières et les industries visées afin que les perspectives de conversion des entreprises ne relèguent pas à l'arrière-plan les problèmes purement « humains », « l'Economie appartient à tous ».

Le but que je me propose c'est de travailler à vous obtenir :

— **le plein emploi sur place,** notamment dans les constructions navales, l'aéronautique, les raffineries de pétroles et les installations portuaires spécialement de St-Nazaire, les usines de Donges et de Couëron ;

— du travail pour la main-d'œuvre féminine ;

— l'amélioration du pouvoir d'achat ;

— la revalorisation des allocations familiales ;

— l'assurance chômage, la revalorisation de l'assurance vieillesse ;

— la prime de transport, **le maintien de tous les avantages sociaux ;**

— **l'expansion économique** afin que de nouvelles implantations d'industries deviennent possibles en une région à laquelle vous êtes tous enracinés par tant de liens moraux et matériels ; avec l'aide de crédits d'investissement appropriés et selon les espoirs suscités par l'article 35 de la loi du 3 février 1955 et le décret du 30 juin 1955.

Du reste, la situation géographique des installations existantes se prêtent admirablement bien à l'implantation dans leur voisinage de nouvelles industries. St-Nazaire zone critique voit s'affirmer l'espoir de son expansion tout en souhaitant que Donges et Couëron puissent bénéficier des mêmes avantages.

AGRICULTEURS. — Depuis plus de vingt ans que je m'occupe du monde rural je connais tous ses désirs et ses besoins, sa situation de plus en plus difficile (endettement dû à l'équipement et à la modernisation indispensables) et je continuerai à vous apporter mon fervent concours :

— pour **faire respecter l'application des textes obtenus dans leur intégralité** et de plus obtenir satisfaction aux revendications déposées et obtenir les garanties émises par la Fédération ;

— pour l'instauration d'une politique agricole réaliste dans son ensemble, **économique, technique et sociale,** dotant l'Agriculture d'une organisation rentable et assurée de marchés intérieurs et extérieurs et de crédits d'investissements, d'équipement et de soutiens appropriés **à la mesure des tâches qui l'attendent au sein de la future communauté économique européenne** qui ne **doit et ne peut se faire sans l'agriculture.**

Mais pour faire face au marché commun, il faut en avoir les moyens. Or il serait nécessaire que les ressources d'énergie dont l'agriculture a besoin, à savoir : essence et dérivés du pétrole, produits chimiques et industriels, puissent lui être **fournis aux prix pratiqués dans les cinq autres pays concurrents.**

Pour : soutenir la mise en valeur des **Marais** (remembrement de la Musse et de tous les **syndicats des Marais** de la circonscription) ;

— défendre l'exploitation familiale ;

— soutenir et encourager la formation professionnelle agricole, formation venant compléter celle reçue par la pratique au sein de l'exploitation familiale ;

— **accorder aux jeunes la gratuité de l'apprentissage ;**

— adapter le réseau d'électrification rurale aux besoins d'une agriculture modernisée ;

— améliorer la voirie, l'habitat rural et les bâtiments d'exploitation facilitant le travail de la femme dans un cadre adapté à la vie moderne — adductions d'eau, etc. ;

— pour de plus larges crédits pour les prêts d'installation aux jeunes ménages d'agriculteurs ;

— assurer la vulgarisation des nouvelles méthodes, leur adaptation sur le plan local et leur diffusion pour atteindre une meilleure productivité, plus rentable, mieux adaptée aux exigences d'une technique en constante évolution.

Pour qu'enfin les crédits nécessaires et tant attendus permettent d'assainir les étables en luttant contre la tuberculose bovine, et enrayer toutes les maladies infectieuses et parasitaires qui déciment le cheptel et sont la cause de combien de pertes et de ruines.

Il est impossible de ne pas signaler l'imprudence d'une politique économique qui n'a pas tenu un compte suffisant des problèmes humains.

L'appel des agriculteurs vers les villes n'est possible que parce que **l'agriculture a cessé d'être rentable,** c'est donc le problème des conditions économiques faites aux agriculteurs qui, en définitive est pour beaucoup à **l'origine des problèmes sociaux.**

Le coût de la vie ne peut être indépendant du niveau de vie, d'où nécessité de prix équilibrés entre l'Agriculture, l'Industrie et le Commerce.

Je suis toujours pour l'abrogation définitive de la loi du 11 juillet 1953 concernant les bouilleurs de crue, producteurs-utilisateurs et pour le rétablissement des droits précédant cette loi.

COMMERCANTS, ARTISANS, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, PATENTES, PROFESSIONS LIBERALES, CONTRIBUABLES. — Je vous ai défendus au sein du Conseil

général chaque fois que j'en ai eu l'occasion, à l'image de ce que j'ai toujours fait au stade communal. Je souhaite avec vous une prompte et large réforme fiscale qui remanie complètement le système fiscal périmé et les abus qu'il entraîne, qui corrige toutes les taxes, prestations en service et celles qui menacent. Elle doit laisser aux hommes la liberté d'entreprendre et la possibilité de travailler.

Il faut que la fiscalité soit équitable, simplifiée, harmonisée, humanisée.

La libre entreprise, parce qu'elle fait appel à l'esprit d'initiative et parce qu'elle met à la dispositoin de tous les ressources de l'épargne, apparait comme **un des principaux facteurs de l'expansion. Commerçants, artisans, membres des professions libérales, entrepreneurs familiaux, doivent être protégés, encouragés, défendus.**

L'artisanat doit en particulier trouver la possibilité d'adapter ses métiers aux techniques modernes, et de se faire, dans de nombreuses branches, l'auxiliaire indispensable de la production industrielle et de l'agriculture.

Il est nécessaire d'aider **l'équipement hôtelier du pays,** en particulier celui de nos stations balnéaires.

FONCTIONNAIRES ET SALARIÉS. — Je connais vos difficultés et suis prêt à vous défendre, comme par le passé, pour une juste rémunération de vos fonctions.

J'ai toujours été pour la **suppression des zones de salaires** dont le maintien est cause de profondes injustices et de désertion des zones dévalorisées ; pour la revalorisation des allocations familiales (à 20 %).

J'appuierai de toutes mes forces une politique du **LOGEMENT** familial accessible à tous par des prêts et des primes accrus et aménagements fiscaux appropriés, qui procureraient d'une part du **travail aux entrepreneurs et ouvriers du bâtiment** qui ont déjà tant fait pour la reconstruction mais **sur qui pèse une menace de chômage,** et d'autre part encouragerait toutes les associations d'aide à la construction dont le C.O.L. et les Castors, qui poursuivent une action admirable de solidarité.

En cette matière j'ai fait adopter par le Conseil général, en sa séance du 29 novembre 1956, un vœu manifestant le désir de voir obligatoirement **investir la cotisation patronale de 1 % à la construction locale.**

H.L.M. — Il faut prévoir des immeubles locatifs pour tous les jeunes ménages.

Prêts sans intérêt, garanties d'emprunts, subventions, sont déjà accordés sur le plan départemental par le Conseil général

Nous ne pouvons plus tolérer la survivance de taudis collectifs comme les camps de Montoir.

Je suis de ceux qui estiment que la quasi-disparition des crédits du **fonds d'investissement routier** alimentés par les **22 %** des taxes sur l'enssence doivent **revenir intégalement** à la réfection urgente de nos différentes voiries et n'être sous aucun prétexte détournés de leur but (sujet de mon intervention lors de l'Assemblée générale des Maires en mai 1958)

Crédits indispensables pour le financement de la voie d'acces du Paradis à Couëron, afin de compléter par cette voie l'amélioration apportée à ce passage par la mise en service du bac St-Bernard pour lequel j'ai tant travaillé.

Je suis de ceux qui désirent une politique d'assouplissement des subventions gouvernementales et des prêts, car ces restrictions paralysent l'exécution des projets nationaux, départementaux et communaux essentiels.

Quant aux passages d'eau nous avons besoin d'une politique économique qui permette de financer des réalisations telles que le nouveau bac amphidrome entre St-Nazaire et Mindin, une étude définitive et concrète du pont entre St-Nazaire et Mindin projeté pour l'avenir. Nous souhaitons que les disponibilités budgétaires permettent aussi l'étude d'une 2e Bac au passage d'eau du Pellerin au Paradis en attendant la possibilité de réaliser un tunnel en cet endroit si bien approprié entre ces deux régions coupées par la Loire entre St-Nazaire et Nantes, projets que j'ai ardemment défendus au Conseil général.

UNE REFORME DES FINANCES LOCALES juste et adaptée est nécessaire plus que jamais pour l'établissement des budgets communaux et départementaux.

LA JEUNESSE ET L'EDUCATION ne peuvent qu'être au programme d'un père de famille nombreuse.

Il s'agit de solutionner au plus tôt ce problème angoissant du travail pour les jeunes, vis-à-vis de la jeunesse d'aujourd'hui et celle de demain qui sont l'espoir de la France que nous désirons toujours plus prospère, plus compréhensive, plus humaine, plus fraternelle ; où par leur intelligence et leur travail ils puissent vivre dignement dans une époque moins hostile aux bonnes volontés.

Si nous sommes pour le **plein-emploi de la main-d'œuvre existante** et pour donner des places aux nombreux jeunes des générations qui montent, un grand pays n'a pas le droit lorsque tant reste encore à faire, d'admettre qu'une partie de ses travailleurs puisse être réduite au chômage.

J'appuierai une **réforme de l'enseignement, de l'orientation, de la formation professionnelle, permettant à chaque jeune de toutes classes sociales, d'accéder aux responsabilités auxquelles ses capacités lui donnent droit.** Sans oublier de rendre hommage dès à présent aux professeurs des centres d'apprentissage existant.

Sur le problème de l'**enseignement** le Pays manque de locaux et de maîtres d'où nécessité de revaloriser la fonction du corps enseignant pour faciliter le recrutement, de construire des écoles toujours en nombre insuffisant vu l'augmentation des effectifs scolaires malgré l'effort constant des municipalités pour résoudre ce problème angoissant.

L'enseignement public et l'enseignement privé ont leur raison d'être, considérant que les parents doivent avoir la **liberté et la possibilité de choisir les éducateurs de leurs enfants.**

SPORT — Sur ce sujet important car il concerne la santé physique et morale de nos jeunes, il ne sera jamais trop fait pour favoriser la pratique du sport.

PECHEURS DE LA BASSE-LOIRE. — J'ai mis tout en œuvre pour vous aider à défendre votre métier, votre gagne-pain en différentes circonstances, notamment au sujet de la pollution des eaux de la Loire. Vous savez que vous pouvez compter sur moi.

CHASSEURS. — Vous savez que je vous ai aidés dans tous les cas où cela m'était possible et où vous avez fait appel à moi.

ANCIENS COMBATTANTS, MUTILÉS, A.C.P.G. DEPORTÉS, VEUVES, ORPHELINS VICTIMES DES GUERRES. — Je souhaite l'aboutissement total de vos légitimes désirs. Vous avez suffisamment soufferts pour que la nation se penche particulièrement sur vous et écoute vos voix autorisées.

MUTILÉS DU TRAVAIL, INVALIDES CIVILS, GRANDS INFIRMES, ASSURÉS SOCIAUX. — J'appuie toujours avec ardeur vos légitimes revendications. Vous pouvez compter sur moi pour le maintien d'abord de l'intégralité des avantages acquis et pour l'obtention ensuite des nouvelles améliorations présentées par votre Fédération.

VIEUX TRAVAILLEURS, ECONOMIQUEMENT FAIBLES, RETRAITES de la SECURITÉ SOCIALE. — Invalides du temps passé au travail, un minimum décent doit vous être assuré après une longue vie laborieuse. Je suis d'accord avec vous pour que vous obteniez le **relèvement du plafond des ressources et l'indexation des avantages vieillesse, le relèvement des allocations et retraites vieillesses** que vous demandez avec juste raison et pour une politique de soutien en faveur des **maisons de retraite pour les vieillards.**

Les intérêts de toutes les classes laborieuses sont et doivent rester solidaires, leur sort étant plus étroitement liés que jamais, car dans tous les secteurs aussi bien agricoles qu'industriels ainsi que dans toutes les autres branches et activités nationales, il ne saurait y avoir de progrès et de redressement économique possible sans une équivalence de progrès social envers ceux qui en sont les véritables artisans.

De même **il ne faut jamais séparer les différentes économies du pays car il n'y a qu'une seule catégorie de Français qui vivent de cette économie** et le malheur des uns ne fait pas le bonheur des autres.

En un mot, il faut **assurer l'expansion économique** du pays, **protéger** contre le **risque d'inflation sa monnaie,** instrument nécessaire de la vérité économique, **équilibrer son budget, réaliser les investissements productifs** et **faciliter les améliorations sociales souhaitées par tous.**

Si nous sommes pour l'ALGERIE FRANÇAISE, nous souhaitons de tout cœur **que ces événements douloureux prennent fin,** que leur succède **dans la paix** et l'ordre retrouvés la discussion loyale valable sans arrière-pensées, dans la compréhension des faits, des réalités, des valeurs humaines, afin de susciter un enthousiasme sain **pour des besognes constructives et sociales** dont le champ est si vaste et réclame beaucoup d'effort, de solidarité humaine, de compréhension mutuelle si nécessaire ; **rendant enfin la tranquillité et l'espoir à tous ceux qui ont un des leurs en terre africaine.**

Souhaitons au monde une **vraie paix,** et qu'enfin les paroles de PASTEUR, grand bienfaiteur de l'humanité, soit entendues et mises en pratique plus que jamais. « J'espère que la science et « la Paix triompheront de la haine et de la guerre et que les « peuples s'entendront non pour détruire mais pour édifier. »

SERVICE MILITAIRE. — Il devra être progressivement ramené au temps strictement nécessaire dès que les circonstances le permettront.

Les pères d'un enfant et les soutiens de famille devront bénéficier de conditions spéciales.

POLITIQUE ETRANGERE, CONSTRUCTION EUROPEENNE, l'idée d'Europe répond à une nécessité vitale pour les nations européennes : **s'organiser et s'aider pour survivre dans un monde divisé.**

La construction de l'Europe doit se faire d'une façon **progressive, prudente, mais avec continuité et sans relâche.**

La France, nation indépendante et majeure, est une puissance européenne et mondiale, pivot essentiel de la défense du monde libre au sein de celui-ci, exige de ses alliés le respect de sa souveraineté selon les accords librement conclus pour leur salut commun.

Le maintien du **Pacte Atlantique englobant toute la communauté française d'Outre-mer est une nécessité.**

LA POLITIQUE FRANÇAISE ET LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER doit s'appuyer sur les bases d'une véritable communauté française mettant en commun dans le respect mutuel son intelligence et sa bonne volonté.

Mon remplaçant éventuel, bien connu et estimé de tous, m'apporte son amical et précieux concours.

Au lendemain du referendum qui a prouvé que la grande majorité des Français ne voulait pas revivre dans l'incertitude de la IVe République,

Alors que le Pays a dit **OUI** pour que cela change,
Il faut aider au renouveau de la France
Pour la République nouvelle qu'il faut construire,
Votez pour un homme très éloigné des combinaisons politiques du passé, fort seulement de son expérience et de ses amitiés qui lui ont valu plusieurs fois la confiance.

Votez pour le candidat d'Union Nationale, indépendant de toutes formations politiques.

VIVE LA REPUBLIQUE ET VIVE LA FRANCE.

G. DE LA VILLEMARQUÉ
Conseiller général — Maire de Vigneux.

REMPLAÇANT EVENTUEL **PAUL CORNET**
Chef de Chantier - Saint-Nazaire.

IMP. DE BRETAGNE, 4, PL. DE LA BOURSE - NANTES